



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



DECLARATION

DE

**SON EXCELLENCE LE PROFESSEUR FAUSTIN ARCHANGE-TOUADERA
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

**A LA 64^{ÈME} SESSION DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES NATIONS UNIES**

New York, le 25 Septembre 2009

MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
AUPRES DES NATIONS UNIES

866 UNITED NATIONS PLAZA • SUITE 444 • NEW YORK • NY 10017
TEL: (646) 415-9122, (646) 415-9281 FAX: (646) 415-9149

- Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation ;
- Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations-Unies ;
- Mesdames et Messieurs.

Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre brillante élection à la présidence des travaux de la 64^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations- Unies.

Votre élection à ce poste honore toute l'Afrique et constitue un hommage mérité rendu à la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste dont le dévouement à la cause africaine n'est plus à démontrer.

Je voudrais ensuite au nom de Son Excellence le Général d'Armée François **BOZIZE**, Président de la République, Chef de l'Etat, qui souhaite plein succès à nos travaux, vous assurer du soutien de la délégation centrafricaine à la lourde et exaltante mission qui vous est confiée cette année.

Votre connaissance avérée de l'Organisation des Nations- Unies et des problèmes du monde sont un gage de succès pour les présentes assises.

Qu'il me soit permis de féliciter par la même occasion, Monsieur Miguel **D'ESCOTO BROKMANN** du Nicaragua pour la remarquable contribution qu'il a apportée à la précédente session en sa qualité de Président.

Mais avant de donner mon appréciation de l'état du monde au regard de nouveaux défis du XXI^{ème} siècle et le point de vue de mon pays sur les principales questions abordées au cours de la présente session, je voudrais aussi saluer les efforts inlassables du Secrétaire Général de notre Organisation, Monsieur **Ban- Ki MOON**, qui ne ménage aucun effort pour faire prévaloir les

principes et idéaux des Nations- Unies et de lui renouveler la profonde gratitude du peuple centrafricain pour ses apports objectifs à la situation en République Centrafricaine et son appui dans le cadre de la Commission de consolidation de la paix.

En effet, depuis le mois de Mars de cette année, suite à la demande formulée par mon Gouvernement, une configuration pays de la Commission pour la consolidation de la paix a été mise en place sous la présidence de la Belgique.

Cette Commission travaille de concert avec les Autorités Centrafricaines pour renforcer les acquis de la paix et permettre la mise en application des recommandations du Dialogue Politique Inclusif (DPI), organisé du 08 au 20 Décembre 2008 notamment, le Programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR), la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) ainsi que le processus devant conduire aux élections générales de 2010.

- **Monsieur le Président,**

Mon pays se réjouit de la tenue de la présente session en raison des thèmes de discussions retenus qui constituent de véritables préoccupations mondiales. En effet, il n'est pas vain de rappeler que nous avons plusieurs défis à relever : celui du développement, de la paix et sécurité, celui du changement climatique et de ses effets, le terrorisme et la nécessaire réforme de l'Organisation des Nations- Unies.

Le choix du thème, je cite : « Renforcer le multilatérisme et le dialogue entre les civilisations au service de la paix et la sécurité internationales et du développement pour faire face aux crises mondiales » procède d'une bonne inspiration.

En effet, les changements intervenus dans la configuration du monde font naitre de nouveaux défis qui ne peuvent être relevés qu'au moyen de la coopération internationale.

De ce fait, le multilatéralisme apparait aujourd'hui comme le seul moyen de régler les problèmes du monde.

En cette ère de Mondialisation et d'avancées technologiques, les espaces de coopération, même les plus solidement établis, doivent faire face à des exigences nouvelles qui appellent des réponses solidaires appropriées.

En vous remerciant de l'honneur fait à la République Centrafricaine, permettez- moi d'insister sur la corrélation entre certains thèmes exposés depuis le début de ce débat général.

Parlant de la situation du monde, la présente session se tient dans un contexte particulièrement préoccupant. Une période critique pour la gestion des affaires politiques du monde à tous les niveaux qui nous interpelle en tant que Nations sur des pistes de solutions empreintes d'un esprit de dialogue, de concertation et d'ouverture. Le panorama mondial actuel présente de grands enjeux relativement à la paix et à la sécurité, au développement économique et au progrès social, aux droits de l'homme et la primauté du droit.

En ce qui concerne les questions cruciales ayant trait au développement, la crise économique et financière mondiale demeure pour l'heure un évènement sans précédent du point de vue de son impact et des bouleversements sur les systèmes économiques et financiers du monde. Elle induit une réorganisation dans le sens d'un nouvel ordre mondial dans ce domaine. Mais au-delà de cette option, d'autres voies de sortie de la présente crise pourraient être le développement des capacités de production, le renforcement des capacités commerciales en faveur des Etats en voie de développement et la mise en place des partenariats stratégiques entre les différentes régions membres de notre Organisation.

La crise alimentaire provoquée par la hausse des prix et dont les effets pervers continuent de maintenir une bonne partie de la planète dans la famine et la pauvreté extrême oblige à la promotion du secteur agricole, des industries et de l'exploitation des ressources minières.

Cette hausse des prix des denrées alimentaires a entraîné une détérioration significative des termes d'échange entre les pays dans les régions les plus affectées au rang desquels le continent africain en général et singulièrement la République Centrafricaine.

Une telle situation peut conduire vers une poussée de la pression inflationniste et la dégradation de la balance des paiements.

Cet impact est également ressenti tant au niveau macro économique que des revenus des ménages et de la sécurité alimentaire.

La contribution des Communautés Economiques Régionales de même que des agences des Nations Unies telles que la FAO, le PAM, le FIDA et la Banque Mondiale serait d'un apport inestimable pour une solution coordonnée de cette crise.

Le développement agricole doit être encouragé en vue d'assurer une croissance durable et l'amélioration des moyens de subsistance des populations sur la base d'une gestion saine des ressources environnementales et naturelles.

Les programmes et activités du domaine portant sur les options de croissance à long terme doivent bien entendu être mis en œuvre conformément aux objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

En nous engageant en l'an 2000 à atteindre les **Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015**, nous avons suscité de légitimes espoirs dans l'ensemble du Monde en Développement.

Nous n'avons pas le droit de le décevoir, sous peine d'aggraver la fracture Nord-Sud et de creuser davantage le fossé au sein de nos propres sociétés, avec des risques incalculables pour la gouvernance et la stabilité des Etats.

Un peu plus de cinq ans après le Sommet du Millénaire, il est incontestable que des progrès non négligeables ont été réalisés, mais force est de reconnaître que de nombreux pays, en Afrique et ailleurs, ont une grande partie de leurs populations qui vit dans l'extrême pauvreté.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement constituent le plus sûr moyen d'accélérer la marche des peuples africains vers le bien-être.

Les Projets de développement dans les Secteurs des OMD ont besoin de financement stable, adéquat et prévisible dans la durée.

Nous considérons donc la présente session de l'assemblée générale de l'ONU comme étant une opportunité pour sensibiliser et amener toutes les institutions internationales de financement du développement, sans exclusive, à s'engager effectivement vers une mobilisation et un transfert de ressources financières nécessaires à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

De même, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 qui visait à améliorer sensiblement les conditions de vie de plus de 600 millions de personnes vivant dans ces pays arrive à son terme et devra être revu conséquemment pour faire face à la marginalisation, aux nouveaux défis socio économiques auxquels sont confrontés les PMA.

Le changement climatique s'ajoute aux défis qui se posent à notre monde car les économies de toutes les nations ici réunies, leur environnement ainsi que leur mode de vie sont menacés.

A la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bali en Indonésie en 2007, les dirigeants du monde ont décidé de négocier un nouvel accord sur les changements climatiques qui devrait prendre le relai du Protocole de Kyoto, en 2012. Dans la feuille de route de Bali, les Etats ont défini des domaines d'action et se sont mis d'accord pour les prendre en considération lors des négociations post-Kyoto. La séance de travail des Chefs d'Etat du G8 + 5 d'Aquila du 09 Juillet dernier s'est penchée sur la question de la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Mon pays est engagé dans le combat mondial contre les changements climatiques, comme le témoigne la ratification de plusieurs instruments internationaux relatifs aux questions du climat. Je pense à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques en mars 1994 et au Protocole de Kyoto en janvier 2008.

Pour la République Centrafricaine, le défi des changements climatiques concerne non seulement l'atténuation c'est à dire les réductions d'émissions des gaz à effets de serre, mais également l'adaptation aux effets néfastes de ces changements. Cependant, pour les Etats vulnérables, à économie fragile comme les nôtres, le coût de l'adaptation chiffré à plusieurs dizaines de milliards de dollars par an grèvera encore d'avantage nos ressources limitées, et accentuera la pauvreté. C'est ici pour moi l'occasion d'émettre le vœu que l'aide pour la lutte contre les changements climatiques ne puisse se substituer à l'aide publique au développement.

Nous ne sommes pas venus à cette 64^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies pour pointer un doigt accusateur sur les Etats responsables du réchauffement de la planète, mais plutôt à l'instar des pays frères d'Afrique, porter un message aux dirigeants du monde. L'Afrique continuera ses efforts de préservation de ses écosystèmes forestiers, mais les pays riches

doivent prendre leurs responsabilités pour aboutir à des propositions concrètes pour l'après Kyoto.

Nous soutenons la proposition de la France au sommet sur les changements climatiques qui s'est tenu le 22/09/09 de créer une organisation mondiale pour l'environnement, de mettre en œuvre la feuille de route de Bali par les transferts de technologie vers les pays en développement, et du financement des efforts de réduction des émissions des gaz à effets de serre. Mais nous souhaitons vivement qu'à Copenhague en décembre prochain, la position commune des pays d'Afrique Centrale ayant en partage les forêts du bassin du Congo soient prises en compte.

Permettez- moi de rappeler ici que les pays d'Afrique Centrale réunis au sein de la COMIFAC ont signé le 11 septembre 2008 à Bangui une déclaration dans laquelle ils font appel aux institutions du Système des Nations Unies, à l'Union Européenne, à l'Organisation Internationale de la Francophonie, au Secrétariat du NEPAD et au Panel d'Experts de Haut niveau pour les soutenir dans leur démarche visant entre autres l'inclusion des questions relatives à la gestion des forêts tropicales dans les arrangements post-Kyoto.

Les forêts du bassin du Congo, deuxième massif forestier au monde jouent un rôle déterminant dans la régulation du climat de la planète. Les efforts de conservation et d'aménagement forestier durable de cet espace naturel consentis par les pays membres de la COMIFAC, doivent être encouragés dans le cadre du processus REDD.

A Copenhague nous devons aboutir à un accord juste, basé sur des partenariats « gagnant-gagnant » qui permettent aux pays en développement de concilier préservation des ressources naturelles et développement économique.

- Monsieur le Président,

La République Centrafricaine soutient sans réserve la Déclaration faite par le Président de la Commission de l'Union Africaine lors de sa dernière session spéciale tenue le 31 Août 2009, à Tripoli (Libye) et consacrée à « l'examen et au règlement des conflits en Afrique ».

Elle partage la conviction que la croissance économique et le développement durable sont intimement liés à la situation et à l'évolution de la paix et la sécurité mondiale.

Face à la prolifération des armes de toutes sortes, la question du désarmement se pose avec acuité.

La commission du Désarmement des Nations Unies doit promouvoir les résolutions encourageant le multilatéralisme dans le domaine du désarmement et la non prolifération, la réduction des budgets militaires et le respect des normes de l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement.

Un effort reste également à faire pour sortir de l'impasse actuelle et parvenir au désarmement nucléaire et à la non prolifération nucléaire sous tous ses aspects. Le « concept stratégique » adopté par les Etats dotés d'armes nucléaires qui justifie le recours ou la menace de recours aux armes atomiques est tout aussi dangereux que l'enrichissement de l'uranium à des fins d'armement et devrait purement et simplement être abandonnée.

Par contre, le concept de sécurité nationale reposant sur la promotion et le développement des alliances militaires et politiques de dissuasion nucléaire semble mieux adapté aux idéaux que nous poursuivons.

La République Centrafricaine salue l'initiative du Président OBAMA de convoquer une réunion du Conseil de Sécurité sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires.

Le terrorisme constitue la violation la plus flagrante du droit international, empêche les peuples de jouir de leurs libertés fondamentales et déstabilise les Gouvernements légitimement établis.

Pour ces raisons, il ne doit être toléré ou associé ni à une religion, à une civilisation, à un groupe ethnique ou à une revendication, si légitime soit-elle.

Mon pays condamne fermement les actes terroristes et s'aligne sur la lutte contre le terrorisme menée au sein des comités créés par le Conseil de sécurité des Nations- Unies.

La question de la maîtrise des armes classiques au niveau régional est d'autant plus pertinente que c'est le moyen le plus efficace pour venir à bout de la prolifération illicite des groupes armés et de la criminalité transfrontalière. La paix et la sécurité de l'Afrique Centrale souffrent de ce problème récurrent. Les groupes armés menacent la stabilité des institutions républicaines de certains de nos Etats.

C'est dans cette perspective que l'accord global de paix signé à Libreville (Gabon) le 21 Juin 2008 a permis à la République Centrafricaine de conjurer de funeste dessein comme mode d'expression de la conquête du pouvoir.

Mais sa préoccupation ainsi que celle d'autres Etats de la Région des Grands Lacs d'Afrique réunis au sein de la Conférence Internationale du même nom tels que le Soudan, la République Démocratique du Congo et l'Ouganda concerne les agissements criminels de la rébellion ainsi dénommée Lord Resistance Army (LRA) qui s'est transformée en criminalité transfrontalière causant la mort et la désolation jusqu'en République Centrafricaine.

Sa capacité de nuisance dépasse le cadre territorial de la République Ougandaise et devient un problème régional auquel

une solution concertée s'impose. Les Etats concernés s'y emploient, avec les moyens limités qui sont les leurs.

Je suis convaincu que la Charte des Nations Unies et le Droit International restent des instruments indispensables et les piliers de la préservation et du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Représentant la quasi-totalité de la Communauté Internationale, l'ONU dispose de la légitimité internationale bien établie pour apporter une solution durable à des problèmes de ce genre.

- **Monsieur le Président,**

Les Nations- Unies demeurent la tribune centrale et indispensable pour aborder les questions mondiales et la recherche de consensus. C'est pourquoi, nous Etats- Membres attachons une grande importance au renforcement de son rôle et pensons qu'une réforme est nécessaire pour développer toutes ses potentialités.

La réforme doit être générale, sans exclusive, dans le respect de sa nature politique et de son caractère intergouvernemental et universel.

Cependant des aménagements à apporter à deux organes de notre Organisation semblent prioritaires dans cette réforme : le **Conseil de Sécurité et l'Assemblée Générale.**

Il faut une revitalisation de l'Assemblée Générale dans le sens d'accorder plus de poids à son rôle et à son autorité en tant que principal organe délibérant et représentatif des Etats membres.

Elle doit être respectée dans ses prérogatives d'organe fondamental de contrôle des Nations Unies même dans le domaine du maintien de la paix.

La réforme du Conseil de sécurité quant à elle doit porter sur la transparence et l'équilibre en son sein.

Son élargissement permettra une meilleure représentativité de toutes les régions pour débattre des nouvelles approches du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Il s'agit là, d'une position africaine qui a été rendue publique dans le cadre de ce débat général par le Guide de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, que la République Centrafricaine soutient.

Mon pays veut espérer qu'une réforme du système des Nations-Unies aura des retombées positives sur le développement de la coopération multilatérale dans ce monde en perpétuelle mutation.

Je vous remercie.

